

GAMMES CONCERNEES :

DISQUES DE FREIN STANDARDS //  DISQUES DE FREIN A ROULEMENT //  
 PLAQUETTES DE FREIN //  LIAISON AU SOL

MARQUES :  NK //  EUROBRAKE

Date de dernière mise à jour : **Mars 2019**

Service :  
Achats et Marketing  
Produits

## Conditions de prise en charge SAV

L'ensemble des produits sont garantis contre tout défaut de matière ou de fabrication pendant une durée de :

- **5 ans pour les produits NK,**
- **3 ans pour les produits EUROBRAKE**

à compter de la date de montage sur le véhicule.

### A- PRISE EN CHARGE SAV

Toute réclamation concernant une pièce présumée défectueuse doit être adressée dans un **délai maximum de 8 jours après la dépose du véhicule**.

Contactez le service SAV SBS pour leur exposer votre demande de garantie pour une première analyse :

- [lach@sbsfrance.fr](mailto:lach@sbsfrance.fr) et [sbo@sbsfrance.fr](mailto:sbo@sbsfrance.fr)
- Tél : 03 44 49 47 16

Munissez-vous du document de demande de prise en charge de garantie (disponible en PJ), et remplissez-le entièrement. *A noter : Les demandes de garantie non renseignées complètement ne seront pas traitées.*

Joindre la demande de prise en charge de garantie dans le colis avec les pièces concernées, SBS se chargera de faire passer le transporteur.

### SBS France

Zone Artisanale Angean  
60240 Chaumont-en Vexin

Après étude de la demande :

- **La garantie est acceptée :**
  - o **Si produit acheté en direct via SBS (dépannage)** => SBS émettra un avoir dans un délai de 2 mois suivant le retour.
  - o **Si produit acheté via FVL** => FVL émettra un avoir dans un délai de 4 mois suivant le retour.
- **La garantie est refusée** => vous recevrez le rapport de garantie par fax ou par mail avec le motif du refus.

Pièce jointe :  
- Formulaire de garantie

Plus d'information : 04 26 10 57 86